

CGT

M A T M U

TRACT
18 DÉCEMBRE
2025

Il ne suffit pas
de s'indigner,
il faut s'engager !



AMBITIONS 2026 :
L'ÉGALITÉ MATHÉMATIQUE N'EST
PAS L'ÉQUITÉ !

NON au management par tableaux Excel, OUI à la prise en compte du réel !

La Direction vient de changer la règle du jeu pour les ambitions 2026. Fini le semblant de concertation : désormais, les ambitions sont déterminées unilatéralement par la Direction et réparties de manière "égale" sur l'ensemble des agences, au prorata des ETP (Équivalents Temps Plein).

Les raisons : la somme des ambitions co-construites par le terrain était inférieure aux objectifs fixés par les grands manitous de la Direction.

Alors tant pis pour la co-construction, **place à la construction descendante et totalement absurde** : la division mathématique par ETP !



Une répartition "hors-sol" qui nie les spécificités locales

Vouloir appliquer une règle mathématique uniforme à tout le réseau est une aberration. En lissant les ambitions uniquement sur le nombre d'ETP, la Direction nie les disparités fondamentales entre nos agences.

- Le potentiel n'est pas le même partout : Une agence située dans un bassin d'emplois sinistré ne peut pas avoir la même ambition par ETP qu'une agence en zone prospère, même à effectif égal. Avec ce mode de calcul, le taux d'équipement du portefeuille et la zone de chalandise sont totalement ignorés.
- L'impact tarifaire oublié : Comment tenir la même cadence partout quand certaines régions subissent des hausses tarifaires massives qui freinent la production ?

Traiter tout le monde de la même manière quand les situations sont différentes, ce n'est pas de la justice, c'est de l'injustice.

Le piège des ETP : quand le théorique écrase le réel

Lier les ambitions aux ETP pose un problème majeur : la Direction se base uniquement sur des effectifs théoriques.

- **Quid des absences ?** Une agence subit une absence longue durée, une mobilité non remplacée ou un temps partiel ? L'ambition, elle, reste fixée sur l'ETP théorique.
- **La double peine pour les présents** : Aucune révision n'est prévue en cours d'année. Résultat : les collègues restants doivent "compenser" la part des absents pour atteindre le chiffre global. C'est la porte ouverte au surmenage et aux arrêts de travail en cascade.



La pression managériale demeure

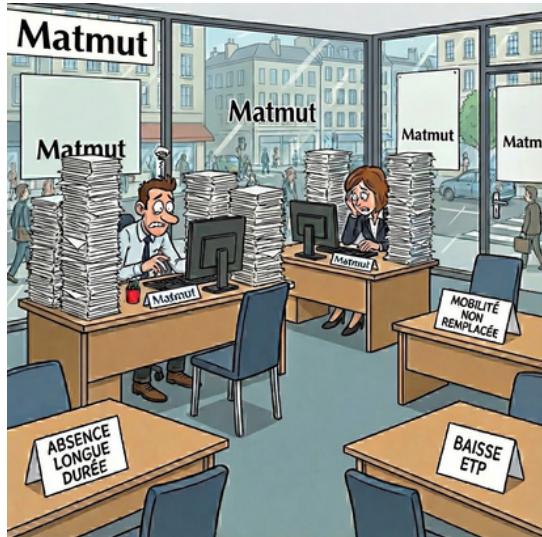
Que le calcul vienne du DV ou directement du Siège, la conséquence pour le salarié est la même : une pression constante pour faire entrer des "bâtons" dans des cases.

- **Perte de sens et qualité sacrifiée** : Pour atteindre ce chiffre imposé, la qualité du conseil, le tutorat et l'accompagnement client passent au second plan. On pousse à la vente forcée (AFNA, doublons de contrats) au détriment de l'intérêt des sociétaires.
- **Individualisation des ambitions** : Même si l'ambition est fixée pour l'agence, la pression redescend sur chaque collègue, avec des comparaisons malsaines et une stigmatisation de ceux qui "ne réalisent pas assez" leur quote-part.

RAPPEL DE VOS DROITS

Face à cette nouvelle mécanique, il est crucial de rappeler à tous les métiers du Réseau :

- Vous n'avez **aucune obligation contractuelle** d'atteindre une ambition chiffrée individuelle.
- L'entreprise a une **obligation de moyens**, vous avez une obligation de moyens. **Pas de résultat**.
- Le seul impact sera finalement sur votre évaluation finale, et l'éventuelle augmentation individuelle que les managers attribuent.



LES REVENDICATIONS DE LA CGT

Partir des ambitions nationales en divisant par l'ETP ne reflète qu'une chose : **l'individualisation des objectifs**. La Direction aura beau dire qu'il s'agit d'une ambition collective, la méthode de calcul prouve le contraire !

Depuis la mise en place des ambitions, en dehors de l'augmentation du turn over et des arrêts maladie en agences, **cette animation commerciale a-t-elle amené des effets bénéfiques sur les conditions de travail ?**

Puisque la méthode de calcul change mais que les problèmes de fond demeurent, **la CGT rappelle qu'aucune prime individuelle ne récompense votre surperformance et appelle les salariés à se rassurer.**

Collègues, ne nous laissons pas broyer par une logique comptable !

Ce système qui ne voit en nous que des lignes dans un tableau Excel méprise notre investissement réel auprès des sociétaires.

**ENSEMBLE, REFUSONS
LES AMBITIONS
DÉCONNECTÉES DU
RÉEL !**

**FAITES DE VOTRE
MIEUX, MAIS SANS
AUCUNE PRESSION !**

VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE A LA MATMUT POUR DEFENDRE VOS INTERETS

Sans syndicats, aucune avancée sociale n'aurait eu lieu dans l'entreprise.

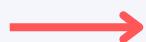
Sans adhérents, aucun syndicat n'aurait de poids dans les négociations.

Sans poids, aucun contre pouvoir n'existerait, ce qui donnerait lieu à un rapport de force déséquilibré laissant toute latitude à l'entreprise pour agir à sa convenance.

Nous sommes une équipe qui souhaite faire usage de son droit d'expression concernant nos conditions de travail comme la loi le permet. Nous nous engageons au service du collectif.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus par la Direction.

Rejoignez nous, syndiquez vous



<https://www.cgt-matmut.fr/se-syndiquer/>

Votre Délégué Syndical Référent
Ludovic Barroin



Téléphone : 06 64 74 04 22
Email : contact@cgt-matmut.fr

CGT
M A T M U